
PROVINCE DE QUÉBEC41^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 8 DÉCEMBRE 2017

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 8 décembre 2017*

Aujourd'hui, à treize heures vingt minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 143 Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.